Le peuple valdôtain

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

16 SEPTEMBRE 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18111 **34**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Le 13 septembre 1945 seize hommes et femmes ont fondé notre Mouvement

Les soixante-cinq ans de l'Union Valdôtaine

Flavien ARBANEY (1888-1973) Géomètre

Aimé BERTHET (1913-1971) Professeur

Amédée BERTHOD (1905-1976) Peintre

Louis BERTON (1912-1990) Notaire

Robert BERTON (1909-1998) Professeur

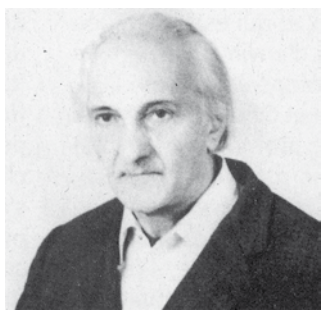

Lin BINEL (1904-1981) Ingénieur

Charles BOVARD (1911-2010) Chanoine de Saint-Ours

Joseph BREAN (1910-1953) Chanoine de Saint-Ours

Séverin CAVERI (1908-1977) Avocat

Albert DEFFEYES (1913-1953) Professeur

Paul-Alphonse FARINET (1893-1974) Avocat

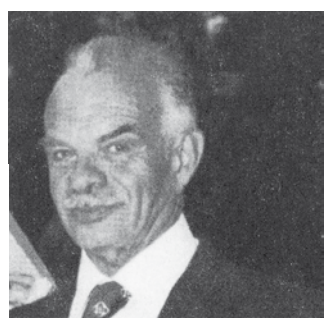

Joseph LAMASTRA (1912-1977) Vétérinaire

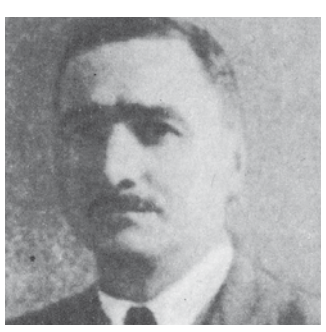

Félix OLLIETTI (1880-1950) Notaire

Ernest PAGE (1888-1969) Avocat

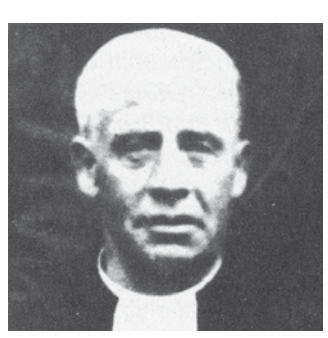

Jean-Joconde STEVENIN (1865-1956) Chanoine de Saint-Ours

Maria Ida VIGLINO (1915-1985) Professeur

EDITORIAL

65 ans : encore et toujours Union Valdôtaine

Ego Perron

Le 13 septembre 1945, un groupe de personnes fondaient l'Union Valdôtaine.
Depuis cette date, beaucoup de temps s'est écoulé, et notre Mouvement est toujours là. Toujours là avec son symbole, avec son nom, tous les partis et mouvements ont changé de nom au cours de leur histoire, le nôtre pas.
Nous sommes toujours là avec nos idées, qui conservent toute leur valeur, leur originalité et leur pleine adéquation au contexte valdôtain, sans renoncer à défendre nos opinions sur les grandes questions qui concernent l'Italie, l'Europe et le monde.
Nous sommes toujours là avec notre organisation, qui a changé avec le temps, mais qui reste la meilleure, la plus solide au niveau politique dans le contexte valdôtain, avec nos inscrits, nos sections, notre activité, nos sympathisants et avec les gens qui, toujours plus nombreux, nous soutiennent et nous accordent leur confiance.
Nous représentons toujours avec nos élus, au Parlement, à la Région, dans les communautés de montagne et dans les Communes, une garantie de contrôle et de bonne administration de notre territoire qui, comme l'a toujours prouvé notre Mouvement, plus que d'autres, est quelque chose auquel nous tenons et que nous aimons.
Nous sommes présents de par notre enracinement sur le terri-

SUITE PAGE 2

L'Union Valdôtaine est née le 13 septembre 1945, six jours après la promulgation du décret législatif sanctionnant l'Autonomie de la Vallée d'Aoste : on vient de fêter son soixante-cinquième anniversaire. Notre Mouvement est l'un des partis politiques les plus vieux d'Italie : il a su affronter pendant son histoire les périodes les plus difficiles de l'après-guerre et de la reconstruction.
Aujourd'hui, après soixante-cinq ans, tous les Unionistes et tous les Valdôtains veulent commémorer les seize hommes et femmes qui ont donné vie à notre Mouvement. Il s'agissait des enseignants Aimé Berthet, Robert Berton, Albert Deffeyes et Maria Ida Viglino, du géomètre expert Flavien Arbaney, des docteurs en droit Louis Berton et Paolo Alfonso Farinet, du peintre Amédée Berthod, de l'ingénieur Lino Binel, des chanoines de Saint-Ours Joseph Bréan, Charles Bovard et Jean-Joconde Stévenin, des avocats Séverin Caveri et Ernest Page, du vétérinaire Joseph Lamastra et du notaire Félix Olietti.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«Il faut savoir douter où il faut,
se soumettre où il faut, croire où il faut».
Blaise Pascal

Les bons propos pour la rentrée politique

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 10 septembre 2010

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le Gouvernement a approuvé les critères et les modalités d'octroi des indemnités relatives aux dégâts au patrimoine zootechnique provoqués par les animaux prédateurs, en vue de l'octroi d'aides pour l'application des mesures de prévention.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a approuvé l'ébauche de convention entre la Région et l'Agence régionale pour la protection de l'environnement, pour la réalisation du projet « *Renerfor* : initiatives de coopération pour le développement des sources d'énergie renouvelables dans les Alpes occidentales, les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre » dans le cadre du Programme de coopération transfrontalière Italie-France (Alcotra) 2007/2013. Par ailleurs, il a décidé de poser sa candidature pour la participation de la Région au projet stratégique n° 5 intitulé *Demostration of energy and utilisation of renewable energy sources throught public buildings* (démonstration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation de sources d'énergie renouvelables dans les bâtiments publics) dans le cadre du programme opérationnel de coopération territoriale Europe transnationale 2007/2013 – Europe centrale.

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Avec une redevance annuelle de 299.570 euros, le Gouvernement a approuvé la convention pour l'attribution à l'Agence *Ansa* des services d'information qui incluent 4 flash d'information spécialisés périodiques sur les thèmes suivants «Tourisme – Vallée d'Aoste », « Europe – Travail », « Education et culture » et « Energie ». Cet accord sera actif du 1er octobre 2010 au 30 septembre 2013.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
Le Gouvernement a délibéré le transfert à *Finaosta Spa* de la somme de 10.000.000 d'euros pour le financement des fonds de rotation régionaux visés aux lois régionales n° 76/1984 portant mesures destinées à favoriser la reprise de l'industrie du bâtiment par le biais de l'octroi de prêts bonifiés et n° 56/1986 portant dispositions pour l'octroi de financements à taux bonifiés en faveur des coopératives du bâtiment

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a défini la réalisation, par le Département de la surintendance des écoles, de certaines activités à l'occasion de la manifestation « Les cols porteurs d'amitié 1860-2010. 150 ans d'échanges et de partages », destinées aux élèves et aux enseignants des écoles primaires de la Région. En outre, il a décidé d'organiser une journée de formation sur les nouvelles technologies de soutien à la didactique destinée aux enseignants de tous ordres et degrés des institutions scolaires régionales.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a approuvé la nouvelle réglementation du flux d'information relatif à la fiche de sortie d'hôpital (*Scheda di Dimissione Ospedaliera*) et les actes d'orientation y relatifs destinés à l'Agence *Usl* de la Vallée d'Aoste.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a décidé de passer un contrat en vue de l'attribution du service de transport public local automobile et du service de transport des personnes handicapées pour la période 2011/2020. Afin de satisfaire les besoins spécifiques en mobilité des travailleurs et des étudiants, les autorisations suivantes ont été délivrées : à la *Savda Spa* d'Aoste, pour un service sur le trajet Courmayeur/Morgex/La Thuile/Courmayeur et pour l'exercice d'un service spécifique dans la commune de Cogne, à la société *Vita* d'Arnad pour le trajet Pont-Saint-Martin/Perloz et Pont-Saint-Martin/Gressoney-la-Trinité, à la *Svap*, coopérative de Charvensod pour le trajet place Manzetti/rue de Chambéry/place Manzetti dans la commune d'Aoste, pour la période du 13 septembre au 23 décembre 2010. Le Gouvernement a également approuvé le développement, à titre expérimental, du 13 septembre au 24 décembre 2010, du service de navette de la commune de Cogne, dans le cadre du sub-bassin *Centro Valle.*

NOUVELLES EN BREF

DELAIS POUR LA CONCESSION D'AIDES FINANCIÈRES DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE
L'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles informe que sont ouverts les termes pour la présentation des demandes d'admission pour la concession d'aides temporaires d'un montant limité, pour l'année 2010, en faveur des sociétés coopératives et des autres entreprises œuvrant dans le secteur agroalimentaire (alinéa II de la loi régionale n. 25/2009), portant sur les « Mesures urgentes d'autorisation des aides temporaires aux entreprises ». Parmi ces typologies d'aides il y a les contributions à la capitalisation pour les projets de développement d'entreprise ou de renforcement du patrimoine, les contributions en compte d'intérêt –- sur les intérêts passifs soutenus pour des prêts – et sur des dépenses telles que les transports des matières premières, l'énergie électrique, le traitement des déchets, et les consultations pour l'amélioration des produits ou des procédés de production. Les sociétés coopératives installées en Vallée d'Aoste, en possession de la qualification de société coopérative ayant surtout des activités de transformation et de commercialisation de produits agricoles, peuvent bénéficier de ces aides. Les demandes d'admission pourront être présentées, jusqu'au jeudi 30 septembre prochain, au Service Développement des productions agroalimentaires et des infrastructures de l'Assessorat, 66 lieu-dit Grande Charrière, à Saint-Christophe (tél. : 0165/275358, du lundi au jeudi de 8h30-12h/14h30-16h30, le vendredi de 8h30 à 12h). Pour prendre vision du texte de la délibération et télécharger les formulaires, il est possible de consulter l'adresse Internet www.regione.vda.it/agricoltura.

OBIETTIVO LAVORO NEWS : FINANCEMENTS POUR LA FORMATION DES TRAVAILLEURS SALARIÉS
Obiettivo Lavoro News, présente les échéances prévues pour deux avis adressés à tous les salariés et les employeurs des entreprises valdôtaines pour présenter des projets de formation avec le financement du Fonds Social Européen.
Il s'agit des deux projets « 1/2009 » et « 2/2009 » faisant partie du Programme Opération Emploi Vallée d'Aoste, dont l'échéance est fixée pour le 23 septembre 2010, qui ont comme objectif d'adapter les compétences des travailleurs salariés, des employeurs et des professionnels aux changements qui se produisent dans les différents secteurs productifs.
Dans le Focus les stages pour fonctionnaires de l'Administration publique, institué par la Commission Européenne, qui s'articule à travers une série de visites et de présentations tenues par des représentants de haut niveau des principales institutions de l'UE.

Complètent l'information le site réalisé par l'Association Européenne des Conservatoires (AEC), qui offre des informations destinées aux étudiants en musique qui désirent étudier dans un conservatoire, dans une académie de musique ou dans une faculté de musique européenne et le concours pour l'accès aux écoles de spécialisation pour les professions juridiques.

PROJETS CONTRE LES TROUBLES SPÉCIFIQUES D'APPRENTISSAGE
L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que le Gouvernement régional a approuvé pour l'année scolaire 2010/2011 :
– les critères et les modalités pour l'affectation de subventions pour la réalisation de projets en faveur du parcours scolaire, formatif et extrascolaire des élèves ayant des troubles spécifiques d'apprentissage (DSA), proposés par les établissements scolaires, les organismes, les associations, les coopératives et les organismes œuvrant dans le cadre régional sur les problématiques concernant les DSA ;
– l'avis de concours pour la concession desdites subventions aux familles concernées pour l'achat d'outils informatiques.
Les demandes sont à remettre ou à envoyer au Bureau des bourses d'études et financements des écoles paritaires de la Direction des politiques éducatives, à Aoste, 250, rue Saint-Martin-de-Corléans et l'échéance est fixée au 29 octobre 2010.
Les bureaux compétents peuvent être contactés pour tout autre renseignement (tél. : 0165/275855).

SUITE DE LA PAGE 1

65 ans : encore et toujours Union Valdôtaine

toire, conscients que nous sommes les seuls qui défendent farouchement les intérêts de cette magnifique région, dont le bien-être a toujours été le phare de notre action politique et administrative.
Nous sommes toujours là, à travers le courage de nos choix, dans les moments les plus faciles comme, et surtout, dans les moments les plus difficiles, puisque quand il faut assumer des responsabilités, c'est toujours l'Union Valdôtaine qui répond en première personne de ses choix. Et les gens l'ont finalement compris clairement et nous accordent leur confiance pour cette raison aussi.
Pendant cette journée, où je suis en train d'écrire, qui commémore nos 65 ans de vie en tant que Mouvement, nous rappelons également que l'Union Valdôtaine a toujours joué un rôle déterminant dans l'évolution politique, sociale, culturelle et économique de notre région.
Si cette communauté s'est transformée, a évolué, a changé de visage, dans tous les domaines (et à ce sujet nous pouvons envisager, dans le contexte européen et italien, d'être cités en tant qu'exemple positif d'administration et de politique) c'est essentiellement à nous que revient le mérite.
Il y aurait beaucoup à dire. Je termine, en rappelant ce prestigieux anniversaire, en remerciant tous ceux qui continuent à croire en nous, à avoir confiance en notre action, à soutenir nos propositions et nos idées.
De notre côté, il y a l'assurance que nous travaillons, inlassablement, jour après jour, uniquement pour garder ce que nos ancêtres nous ont transmis, en le conjuguant aujourd'hui avec les défis de la modernité, pour faire progresser toute la Vallée d'Aoste et, avec elle, tout le peuple valdôtain.

Ego Perron

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Lundi 13 septembre dernier, l'assesseur Laurent Viérin a inauguré l'année scolaire 2010/2011

La rentrée à Rhêmes-Notre-Dame

Lundi 13 septembre dernier, l'assesseur régional à l'Education et à la Culture du Val d'Aoste Laurent Viérin a inauguré l'année scolaire 2010/2011 à l'école primaire de Rhêmes-Notre-Dame.
Un choix – celui de la commune de la vallée de Rhêmes – qui n'est absolument pas anodin: en effet, la présence de l'Assesseur pour la rentrée des classes dans un village de haute montagne est le signe de l'importance de la présence de l'école dans les milieux les plus difficiles de notre région.
A cette occasion, avec le syndic de la Commune Fulvio Centoz et le curé de la paroisse Ferruccio Brunod, l'assesseur Viérin a également inauguré le pôle scolaire qui a récemment fait l'objet de différents travaux de rénovation.
Voilà le discours de l'assesseur Viérin à l'occasion du lancement de la nouvelle année scolaire.

Le début d'une nouvelle année scolaire représente toujours l'un des temps forts de la vie des jeunes et de la communauté valdôtaine dans son ensemble, dans la mesure où il marque la reprise et le renouvellement de cette phase de formation qui contribue à construire le caractère et la personnalité, autrement dit de l'éducation des citoyens de demain.
Et que dire de l'impact émotionnel du premier jour d'école, ce moment chargé d'attentes, surtout pour ceux qui s'apprêtent à découvrir l'univers scolaire?
Voilà pourquoi je tiens à dire «bon voyage» à tous les écoliers qui vont entreprendre ou poursuivre leur carrière scolaire, mais aussi aux dirigeants, aux enseignants et à tout le personnel non enseignant qui les accompagneront jusqu'au bout de leurs efforts.
Car l'école n'est pas seulement un lieu d'apprentissage et d'éducation: c'est aussi un espace privilégié pour entrer en relation avec les autres, grandir, socialiser et nouer des liens.
Réceptacle des valeurs et symbole d'ouverture au monde, l'école n'est pas un simple «distributeur» de notions et de connaissances. Elle joue bien au contraire un rôle actif dans les plans de formation, en collaboration avec tous les autres organismes qui opèrent sur notre territoire, un fait qu'illustre parfaitement la vitalité de nos écoles de montagne.
Le personnel de l'Assessorat s'est mis au travail avec enthousiasme pour améliorer la qualité de l'école valdôtaine, en veillant plus particulièrement à éviter les contractions de personnel, à valoriser les compétences des enseignants, à stabiliser les emplois précaires, à développer les politiques liées à la sécurité et à la modernisation des bâtiments scolaires et à concilier sport et éducation, par le biais du projet «classes de neige» qui démarre cette année.
En choisissant Rhêmes-Notre-Dame pour l'ouverture de l'année scolaire, l'Assessorat entend manifester encore une fois son attachement au territoire et souligner qu'il s'engage à maintenir les écoles publiques de nos villages, à partir des écoles maternelles.
Je suis fermement convaincu qu'il faut investir dans l'école, à tous les niveaux, si nous voulons que le voyage de nos enfants à la découverte de la connaissance et de l'épanouissement social se fasse toujours plus attrayant et formateur et que ceux-ci puissent arriver à bon port.
Les résultats positifs obtenus par nos élèves dans les cadre des tests d'évaluation nationaux nous encouragent à poursuivre le chemin entrepris: notre modèle d'école valdôtaine, à la fois bien enraciné dans l'histoire et la culture de notre région – c'est pourquoi nous entendons notamment relancer et approfondir l'étude de la civilisation valdôtaine et de notre langue du cœur, le patois – et ouvert aux meilleures pratiques didactiques comme aux nouvelles technologies, a démontré qu'il permettait de relever les défis des années 2000.
A l'occasion de la rentrée scolaire, je désire donc souhaiter à tous, élèves et personnels, une bonne année de travail, sereine et fructueuse.
Je suis certain que, grâce à leurs efforts, nous parviendrons à redonner leur juste place à des valeurs telles que le sens de la mémoire historique et des racines d'un peuple, le sentiment d'identité et d'appartenance, l'importance de l'unité et de la solidarité, de l'intérêt général et du bien commun, des droits et des devoirs, de la participation démocratique et de la citoyenneté active.

Laurent Viérin
Assesseur à l'éducation et à la culture de la Région autonome Vallée d'Aoste

Les inscrits dans les écoles valdôtaines

Ecole de l'enfance			
Inscrits		Etrangers	
2009/2010	2010/2011	2009/2010	2010/2011
3.192	2.969	254	292

Ecole primaire			
Inscrits		Etrangers	
2009/2010	2010/2011	2009/2010	2010/2011
5.755	5.781	481	495

Ecole moyenne			
Inscrits		Etrangers	
2009/2010	2010/2011	2009/2010	2010/2011
3.421	3.586	264	304

Lycées et Instituts Techniques			
Inscrits		Etrangers	
2009/2010	2010/2011	2009/2010	2010/2011
5.117	5.299	276	305

TOTAL			
Inscrits		Etrangers	
2009/2010	2010/2011	2009/2010	2010/2011
17.485	17.635	1.275	1.396

Commune de Quart: remise des attestations aux néo-majeurs

L'Administration communale de Quart, guidée par le syndic Jean Barocco, a remis, le vendredi 10 septembre dernier, les attestations aux nouveaux majeurs nés en 1992.
Le premier citoyen, lors d'une cérémonie informelle à laquelle ont participé plusieurs assesseurs et conseillers communaux et la plupart des parents, a rappelé aux néo-majeurs leurs responsabilités, leurs devoirs et leurs droits dont ils sont dorénavant investis.
La cérémonie s'est prolongée sur la place en face de la maison communale avec un apéritif convivial animé par la musique, un moment pendant lequel les jeunes ont porté un toast à leur dix-huit ans.

Lillianes, Daniele De Giorgis a posé la planta di senteucco

Le samedi 28 août dernier, à Lillianes également, la tradition très chère aux Valdôtains, à savoir celle de la planta di senteucco, s'est renouvelée : cet événement a représenté une occasion ultérieure, quelques mois après les élections municipales, de fêter la victoire d'une liste de l'Union Valdôtaine.
Après la Sainte Messe et la bénédiction de la planta, plusieurs autorités régionales et communales et de nombreux amis ont fêté le syndic Daniele De Giorgis, qui a décidé de planter cet arbre face à la maison de sa famille, qui se trouve à une cinquantaine de mètres de la maison communale.
La planta atteint une hauteur de presque 17 mètres et comme d'habitude présente à son extrémité les drapeaux de la Vallée d'Aoste, de la République Italienne et de l'Union Européenne.
La fête s'est poursuivie pendant la soirée, animée par la musique, les accordéons et les chants.

A Pollein, 18 jeunes fêtent leur majorité

La semaine dernière, 18 jeunes adultes nés en 1992 dans la commune de Pollein ont été appelés par l'Administration communale pour leur remettre leur attestation : le syndic Luca Bianchi, en présence également des membres de la Junte communale, a célébré une cérémonie informelle pendant laquelle il a illustré aux jeunes ce que représente la majorité et les responsabilités, les devoirs et les droits qui leur sont dus.
Les néo-majeurs qui ont reçu l'attestation sont Kevin Bal, Martina Baldon, Federico Donato, Erika Gambalonga, François Grimod, André Joux, Davide Longo, Alessandra Mancuso, Luca Mancuso, Mattia Mauro, Chiara Rigoni, Sara Sedja, Riccardo Solera, Martina Vanzo et Erik Daniel Zavattaro.

Julien Vuillermin est le nouveau président du Bim valdôtain

Pendant l'assemblée annuelle du jeudi 9 septembre dernier, le Consortium du Bim a élu ses administrateurs : le successeur de l'ancien président Jean Barocco, qui avait pris la décision de renoncer à la présidence au moment de son élection en tant que syndic de Quart, se nomme Julien Vuillermin. Il est ingénieur et représente, au sein du «Bacino Imbrifero Montano», la Commune d'Issogne: il a obtenu 68 préférences, sur 69 votants.
La nouvelle junte sera composée par Ennio Pedrini Junior, vice-président, Jean Barocco, qui a été délégué à représenter le Consortium à l'intérieur de la Federbim, tout en conservant la charge de président de l'Assemblée nationale de l'organisme, Stefano Campese, Milena Chapellu, Claudine Clusaz, Aldo Di Marco, Nello Fabbri, Jean Pierre Feo, Michel Gerbore, Italo Jurillo, Ines Mancuso, Luigi Persod, Emilio Stevenin et René Tonelli.
Le nouveau président, après avoir remercié l'assemblée pour la confiance qui lui a été accordée, a déclaré sa volonté de «*continuer le travail commencé par l'administration précédente, en poursuivant les projets commencés, en particulier en ce qui concerne le Service Hydrique Intégré*».
Vuillermin, enfin, a ajouté que de nouvelles initiatives visant à sensibiliser davantage la population en matière de ressources hydriques seront mises en place et qu'une attention particulière sera dédiée aux rapports avec la Région, les Communautés de Montagne et les Communes, afin d'atteindre les objectifs communs.

Le syndic du chef-lieu régional Bruno Giordano raconte le début de son mandat

«Aoste doit jouer le rôle de capitale»

Les changements dans la commune d'Aoste sont évidents.
Il suffit de monter l'escalier qui des portiques de la place Chanoux conduit au secrétariat pour s'en rendre compte. L'ancienne salle du Conseil n'existe plus : à sa place, peut-être même déjà à la fin de l'année, il y aura les bureaux des services du tourisme et du commerce, qui maintenant se trouvent rue Carrel. Et en continuant de parcourir la maison communale, on s'aperçoit qu'il y a une nouvelle salle.
«Elle était déjà là, mais une armoire placer devant la porte en empêchait l'accès. On vient de la déplacer, et comme ça on aura une salle en plus à utiliser au premier étage. Ce n'est pas une salle comme les autres : c'est l'ancien bureau du syndic. J'espère que, une fois les travaux terminés, le syndic adjoint Albert Follien pourra s'y installer. Lui, il travaille encore dans son ancien cabinet d'assesseur aux Travaux publics, mais je voudrais qu'il soit ici tout près de moi, afin que le travail d'équipe puisse être encore plus performant».
Le nouveau syndic d'Aoste Bruno Giordano s'est installé dans la maison communale. Et les changements sont évidents, pas seulement du point de vue logistique.
«La réforme de la machine administrative est l'un de nos premiers objectifs. Deux dirigeants seront bientôt appelés à être à la tête de la gestion des ressources humaines : c'est l'une des priorités de notre campagne électorale. Mais la création aussi des soi-disant "tornelli" permettra une meilleure sécurité à l'intérieur de l'hôtel de ville, et nous aidera à mieux comprendre quels sont les bureaux les plus utiles et davantage concernés par le public».

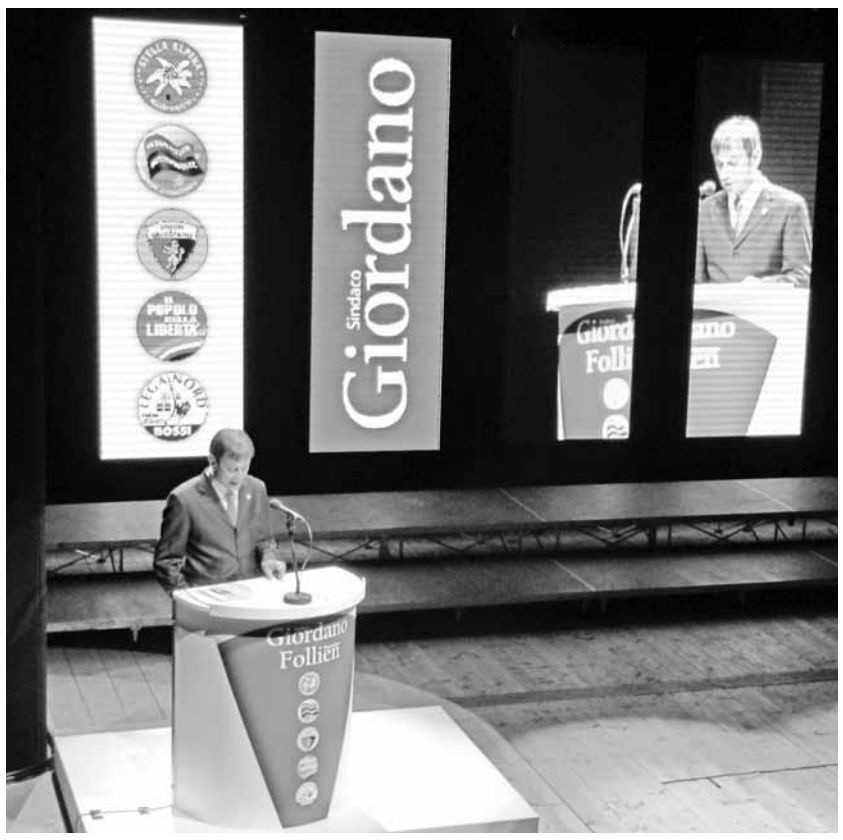

L'autre point fort du programme est – comme on l'a bien dit pendant la campagne électorale du mois de mai – la vision touristique de la ville d'Aoste.
«Et on commencera par une nouvelle "carte de visite" du chef-lieu régional : à la fin de septembre, le site Internet de la Commune aura un nouveau visage et répondra de plus en plus aux personnes qui cherchent un endroit à visiter. On y trouvera une galerie de photos et aussi toutes les informations sur les activités qui seront réalisées. Mais il est certain que pour devenir une ville touristique, Aoste doit devenir plus attrayante que jamais. On a la chance de posséder un patrimoine historique d'une immense valeur sous nos pieds : c'est le moment d'utiliser ces ressources non seulement du point de vue scientifique, mais aussi pour potentialiser les atouts de notre ville». Giordano parle des vestiges romains et – surtout – des fouilles qui ont été faites pendant les années.
«Ces découvertes doivent être à la portée de tout le monde. Voilà pourquoi je pense à une place de la Cathédrale avec un parterre en pierre et en verre qui permettra aux citoyens et aux visiteurs de découvrir l'histoire d'Aoste. Pour les places, j'ai une autre idée aussi : on a la chance d'en compter cinq assez importantes dans le centre-ville. Mais elles n'ont pas de points en commun : cette administration veut changer les choses, en commençant par la place Narbonne et en continuant avec la place Roncas et la place de la Cathédrale. Pas question de voir des chantiers encombrants et qui durent des années, comme cela s'est déjà produit par le passé : avec une dépense d'argent non excessive, on changera l'aspect du centre ville».
Mais le programme proposé par Bruno Giordano et son équipe pendant la campagne électorale, c'était aussi les "grandes œuvres". Hôpital, campus universitaire et beaucoup d'autres projets encore qui sont sur la table du Syndic.
«Cette administration – conclut Bruno Giordano – *est consciente de faire démarrer des travaux que d'autres administrateurs inaugureront. Du point de vue politique, c'est du suicide, mais je suis convaincu que cette ville a besoin de raisonner sur une longue période, et pas seulement sur cinq ans. Le projet de la nouvelle aile de l'hôpital devrait être présenté fin 2010, les travaux qui suivront seront utiles à tous les Valdôtains. On est fiers d'avoir instauré un bon rapport avec l'administration régionale, sans laquelle des chantiers comme ceux que je viens de citer ne seraient pas possibles. Grâce à cette collaboration, on travaillera correctement, et surtout le rôle de "capitale" au sein du système valdôtain pourrait être bientôt reconnu à la commune d'Aoste, un rôle que cette ville est prête à jouer»*.

F.D.

alla detrazione del 55% ci pensiamo noi!
tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE
Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

Fornitura
e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini

Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione
senza opere murarie
beneficiando del
contributo regionale per il
contenimento energetico

GAROFOLI GROUP
GAROFOLI Gidea

MUSUMECI S.P.A.

Batailles de Reines, rendez-vous samedi à Saint-Barthélemy

Pamplona gagne face à Stella dans l'arène de Valgrisenche

Sous un soleil resplendissant, a eu lieu dimanche 12 septembre dernier, le deuxième concours automnal des « Batailles de Reines », à Valgrisenche.
Dès le début de la manifestation, de très intéressants combats ont eu lieu pour le plus grand bonheur des spectateurs venus nombreux. Les vaches présentées étaient malheureusement peu nombreuses pour un total de 61, quatorze représentant la première catégorie, trente la deuxième et dix-sept la troisième catégorie. La vache la plus lourde de la journée était « Stella » de Tiziana Comé de Valgrisenche.
En première catégorie, le titre de reine a été remporté par « Pamplona » de la Société Lo Tsantì d'Aoste qui en finale a battu « Stella » de Tiziana Comé de Valgrisenche. Celles qui n'ont pas obtenu leur billet d'entrée pour la finale régionale du mois d'octobre sont les deux vaches qui ont perdu en demi-finale, c'est-à-dire « Mentà » de Ivo Gerbelle de Valgrisenche et « Brina » de Stefano Mosquet de Brissogne.
En effet, à ce concours, sont seulement qualifiées les deux premières bovines de chaque catégorie.
S'agissant de la deuxième catégorie, belle victoire pour « Chimera » de Marina Clusaz de Morgex qui a évincé avant en demi-finale « Marseille » d'Elio Cerisey de Gignod et après en finale « Spia » de Pierre Béthaz de Gressan ; quatrième classement pour « Bolaille » d'Ivo Gerbelle de Valgrisenche.
Enfin, dans la catégorie des poids plumes, c'est « Reinon » de Marino Béthaz de Valgrisenche qui a remporté le bosquet en éliminant en finale « Marquisa » de Stefano Mosquet de Brissogne, et en demi-finale « Moutsillon » des Frères Quendoz de Jovençan. Pendant l'autre demi-finale, c'est « Marquisa » qui a éliminé « Rigotta » de Tiziana Comé.

Le prochain rendez-vous avec les « Batailles de Reines » est fixé à Saint-Barthélemy de Nus le samedi 18 septembre prochain, avec la qualification de 12 autres bovines.

«Pamplona» de la Société Lo Tsantì d'Aoste, reine en première catégorie

« Chimera » de Marina Clusaz de Morgex, reine en deuxième catégorie

«Reinon» de Marino Béthaz de Valgrisenche, reine en troisième catégorie

Le premier Festival du Moyen Âge

Un retour dans les atmosphères et les lieux médiévaux

« Réévaluer une période historique *qui pendant longtemps a été considérée comme barbare et sombre, mais qui par contre, comme le prouvent les recherches sur la période moyenâgeuse, s'est révélée intéressante du point de vue historique et très importante pour la construction de la culture occidentale et de notre société contemporaine. En Vallée d'Aoste également, nous percevons une présence tangible du Moyen Âge, il suffit de penser aux nombreux châteaux, fortifications et monuments qui remontent à cette époque ».* L'assesseur régional à la Culture Laurent Viérin a présenté, le mercredi 8 septembre dernier, la première édition du Festival du Moyen Âge, qui se déroulera entre Aoste, Quart et Verrès du 17 au 19 septembre prochain.
« *Cette manifestation termine la série de quinze initiatives que notre Assessorat a organisées pour la saison d'été* – a expliqué l'Assesseur à la Culture – *nous misons à prolonger davantage cette saison par le moyen du tourisme culturel, qui ne connaît pas saisonnalité ».*
Pour affronter le thème choisi cette année, à savoir "Le sacre et le profane dans la vie quotidienne, dans l'art et dans la culture", les organisateurs ont envisagé un très riche programme qui, pendant les trois journées, comprendra un cycle de rencontres historiques au château de Quart et à la Bibliothèque Régionale, des visites guidées sur les chantiers de la Chapelle de Saint-Georges de Challant au Prieuré de Saint-Ours à Aoste et au château de Quart, des laboratoires didactiques au Musée régional d'Aoste, un concert de musique sacrée dans l'église de Saint-Gilles à Verrès, interprété par l' "Ensemble Venance Fortunat" et dirigé par Anne-Marie Deschamps, et une autre musique profane dans le château de Quart avec l'«Ensemble La Pifarescha», les "Glossema Chorea" et "I giullari di Malabar". A ces initiatives, s'ajouteront, en outre, le défilé des groupes historiques dans le centre du chef-lieu régional et une évocation du marché médiéval au château de Quart. Une rencontre d'initiation à l'alimentation médiévale et un dîner à thème concluront le calendrier des rendez-vous.
« *Pour tous les Valdôtains et les nombreuses personnes qui visitent la Vallée d'Aoste* – a ajouté Laurent Viérin – *le Festival du Moyen Âge veut être également une occasion de découvrir ou de mieux connaître le remarquable patrimoine historique et artistique que notre région possède et auquel l'Administration régionale consacre une attention particulière en finançant d'importants travaux de rénovation, d'entretien et de valorisation ».*

D. F.

Dix ans après les inondations qui avaient bouleversé notre région

«Valluvione», pour se souvenir et prévenir

"Le souvenir, la reconstruction, une nouvelle sécurité". Voici le sous-titre de "Valluvione", l'événement organisé par la Présidence de la Région, en collaboration avec l'Assessorat régional des Œuvres publiques et de la Défense du sol et avec les organismes locaux, à l'occasion des inondations qui avaient frappé, il y a dix ans, la Vallée d'Aoste, en provoquant 19 victimes et plus de 800 millions d'euros de dommages.
« *Il faut améliorer et développer davantage la culture du risque* – a commenté le président de la Région Augusto Rollandin – *l'Administration est engagée dans ce sens, pour essayer de renforcer et de consolider la prévention. Nous avons organisé cette manifestation, en toute sobriété, pour commémorer cet événement tragique, mais aussi pour faire le point sur la reconstruction et sur la sécurité ».*
« *Cet anniversaire* – a continué Rollandin – *doit maintenir vivant le souvenir de tout ce qui est arrivé le 14 et le 15 octobre 2000 et sert pour illustrer les œuvres de réaménagement qui ont été réalisées et pour présenter l'évolution du système de protection civile en Vallée d'Aoste depuis ces dernières années, qui se base toujours plus sur la prévision et sur la prévention ».*
L'initiative, qui durera du 30 septembre au 15 octobre, servira donc pour communiquer, aux jeunes en particulier, la manière dont les inondations ont marqué durement notre territoire, notre vie et notre histoire. Pendant ces quinze jours, entre Aoste, Saint-Vincent et Pont-Saint-Martin, la commémoration sera illustrée par des rencontres, des spectacles, des débats et des expositions pour terminer avec la cérémonie officielle au Salon des manifestations du Palais régional, suivie par la Sainte Messe en la Cathédrale d'Aoste.
En outre, l'inauguration d'un site Internet dédié à la mémoire des inondations a été envisagée: un endroit où trouver des témoignages des familles des victimes, des volontaires et des administrateurs, mais également des documents sur les interventions faites dans notre région pour permettre à notre territoire d'être plus sécurisant. Une véritable "banque de la mémoire", donc, qui sera constamment mise à jour avec les situations d'urgence en Vallée d'Aoste.
La conférence de présentation de Valluvione a été, enfin, l'occasion de tracer un bilan sur les interventions de reconstruction après les inondations : « *Les travaux de réaménagement* – a expliqué le président Rollandin, en rappelant que, à ce sujet, une brochure sera publiée – *ont été achevés à 97%. En 2000, les inondations ont provoqué des dommages s'élevant à environ 800 millions d'euros : plus de 450 millions pour les dommages subis par le territoire, les structures et les infrastructures, tandis que la somme investie par la Région pour indemniser les entreprises, les activités commerciales, les agriculteurs et les particuliers se chiffre à presque 350 millions d'euros ».*

Denis Falconieri

La crise politique nationale vue par le sénateur Antonio Fosson

«La crise du gouvernement Berlusconi? Je souhaite un accord pour continuer le travail»

L'été politique italien qui vient de s'écouler a été le plus anormal de l'histoire républicaine du Pays.
La rupture entre Berlusconi et Fini a provoqué une crise au sein d'une majorité parmi les plus solides (numériquement) de cette deuxième république. Une crise qui fera l'objet d'une confrontation parlementaire à la fin de ce mois de septembre : mercredi 28, le Premier Ministre est attendu à la Chambre des Députés. Une semaine plus tard, ce sera le tour du Sénat de la République, où le sénateur unioniste Antonio Fosson sera également appelé au vote.
«*Mais je ne voterai pas selon mon avis personnel* - dit le Sénateur - *mais plutôt après une confrontation avec les organes du Mouvement, avec le président du Gouvernement valdôtain Augusto Rollandin et avec les autres représentants de la majorité autonomiste qui m'a élu lors des législatives du 8 mai 2008*».
Mais il est surtout intéressant de comprendre quels seront les paramètres qui influenceront le "oui" ou le "non" en faveur de la majorité de Berlusconi.
«*Il ne s'agit pas d'un choix sur la personne, comme une bonne partie des citoyens le croit. Il est temps de faire de la politique sérieusement, et c'est le programme que le Gouvernement nous proposera qui fera l'objet du vote. Le Premier Ministre, cet été, a parlé de cinq points cruciaux* (Justice, Sud, Fiscalité, Fédéralisme et Sécurité) *au centre de l'action administrative de son Gouvernement : si ces points satisferont la Vallée d'Aoste, j'opterai pour un "oui"*».
C'est quand même une période très difficile pour le système politique national. «*La confusion qui s'est créée n'aide sûrement pas* – dit encore le sénateur Fosson – *et le fait que les motivations personnelles soient plus importantes que les problèmes de la société en est la preuve. Nous sortons d'une saison pendant laquelle les propriétés de Montecarlo ont fait parler d'elles plus que de coutume, mais personne n'a soulevé le problème de l'emploi, qui est sûrement plus important pour les italiens que les affaires du "gossip". En faisant ces déclarations, je risque de m'entacher de populiste, mais en cette période délicate, je crois qu'on doit penser aux problèmes réels des citoyens. Personnellement, j'espère un accord pour le prolongement de cette législature : Berlusconi avait une majorité très forte au moment de son élection, un retour aux urnes sonnerait comme une défaite non seulement de son gouvernement, mais aussi de sa manière de voir la politique. Et le Pays, ne l'oublions pas, a un grand besoin de réformes : ce gouvernement avait les bons moyens pour les entreprendre, dans d'autres situations, ce serait bien plus difficile. Le groupe parlementaire des minorités linguistiques, dont je fais partie, n'a jamais soutenu le Gouvernement Berlusconi, mais son opposition n'a jamais été purement idéologique. Au mois de juillet, par exemple, on a voté en faveur de la réforme universitaire du ministre Gelmini, qui représentait pour nous une amélioration par rapport au récent passé. Nous sommes ici pour essayer de défendre les intérêts des citoyens, si le programme du Gouvernement va dans cette même direction nous opterons pour un "oui". Mais, je le répète, c'est une décision que je ne prendrais pas seul, mais avec la collaboration du Gouvernement régional, avec les alliées de la majorité qui m'a soutenu lors de mon élection et avec les organes du Mouvement également*».
L'été politique italien, c'est aussi la disparition du président émérite de la République Francesco Cossiga. Ancien ministre de l'Intérieur, l'homme de la Démocratie Chrétienne faisait partie du groupe mixte des minorités linguistiques composé aussi par Antonio Fosson.
«*C'était un homme important qui nous a quittés* - dit le Sénateur - *et que j'ai eu l'occasion de connaître en tant qu'homme politique et en tant que personne. C'est une énorme perte pour la société et la politique italiennes, du point de vue culturel, historique et politique. Cossiga était un homme conscient de la hiérarchie de l'Église, mais aussi un révolutionnaire qui n'avait pas peur de se situer en-dehors des scénarios les plus connus. Je suis convaincu que son absence sur l'échiquier politique national se fera ressentir*».

François Domaine

Les sections de Gressoney, Gaby, Issime, Lillianes, Perloz, Pont-Saint-Martin et Donnas

vous invitent à assister

le 18 septembre 2010

sur les terrains de jeux d'Issime et de Gaby, à partir de 8h30, au

TOURNOI DE FOOTBALL

intitulé

TROPHEE « VALLEE DU LYS »

Réservé aux sections de l'U.V. de la 7ème et de la 8ème Communauté de Montagne

Programme
8h30 à Gaby et à Issime : début des matchs des deux groupes ;
13h à Issime : « spaghettata » participation libre ;
14h30 à Issime début des finales.
20h30 à Issime : « Gran grigliata » entrée libre

(Réservations des places jusqu'à 12h au numéro 320 6649162). Remise des prix pendant la soirée qui sera animée avec de la musique.

Programme des matchs
à 8h30 Début des match
à 14h30 Finale 5ème et 6ème place ;
16h Finale 3ème et 4ème place ;
17h30 Grande finale 1ère et 2ème place.

Pendant toute la manifestation, un service de buvette sera mis à la disposition du public.

MARIAGE

La section de l'Union Valdôtaine de Courmayeur
a le plaisir d'annoncer le mariage de

Mademoiselle
Hélène CHAMPVILLAIR
et
Monsieur
Stefano CAMPESE
Inscrit à la section et conseiller communal

La section de l'Union Valdôtaine de Courmayeur présente au nouveau foyer ses félicitations les plus cordiales ainsi que ses vœux de bonheur les plus sincères.

Le siège central de l'Union Valdôtaine

organise

du 14 au 17 octobre prochain
un VOYAGE EN BELGIQUE

à la découverte du Parlement Européen
et des autres particularités du pays

Frais de participation 500 euros
(y compris voyage en bus, séjour à l'hôtel et visites guidées)

Pour les réservations s'adresser aux sièges
de l'Union Valdôtaine d'Aoste ou de Pont-Saint-Martin.

Les arrhes de 250 euros pourront être versées jusqu'au 8 octobre.
La disponibilité des places est limitée.

ENTRAIDE DES FEMMES VALDÔTAINES

L'Assemblée de l'Entraide des Femmes Valdôtaines
se réunira
le vendredi 24 septembre
prochain, à 18h,
au Siège Central
de l'Union Valdôtaine,
avenue des Maquisards,
à Aoste.

Le coin du dialogue

Diego Empereur

Comme à d'habitude, l'arrivée de l'automne annonce la rentrée scolaire ainsi que la rentrée politique. Une rentrée politique qui, nous devons être honnêtes, ne s'annonce ni positive, ni facile, ni plaisante. En effet, au cours des premières rencontres qui ont eu lieu, le thème abordé a été les effets de la manœuvre financière nationale, approuvée par la loi n°122 du 30 juillet 2010, qui risque de porter atteinte à l'autonomie de la Vallée d'Aoste.
Ces premiers moments de réflexion ont été profitables car ils nous ont permis de débuter un parcours d'analyse des répercussions que cette manœuvre aura sur notre région, sur notre économie et sur les Valdôtaines et Valdôtains.
Si nous sommes tous d'accord pour dire que tout le monde doit participer à limitation des dépenses, il nous paraît indispensable que cela soit réalisé de manière équitable, tout comme devrait nous revenir, à nous Valdôtains, le choix des secteurs où il faut contenir les coûts.
Il est encore trop tôt pour voir la situation telle qu'elle se présente réellement car il s'agit là d'un problème complexe qui doit être étudié avec minutie et c'est ce que nous avons commencé à faire en ces jours.
Un élément m'apparaît comme une évidence : si cette manœuvre financière nationale devait empiéter sur notre Statut spécial, sur le statut spécial des Valdôtains, il est clair que nous aurions le devoir d'agir pour faire valoir nos droits et de faire recours à la Cour constitutionnelle.
La crise économique qui a frappé le monde entier et qui s'est faite sentir également en Vallée d'Aoste est encore présente et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les mesures nationales, si elles devaient violer nos prérogatives de région autonome, ne touchent pas au bien-être des entreprises et des citoyens valdôtains. Soyez certains que l'Union Valdôtaine et ses élus sont encore une fois bien présents et qu'ils veilleront sur notre territoire et aux intérêts de tous les Valdôtains.

Corps forestier régional

L'Assemblée régionale a approuvé les modifications du règlement règlementant l'accès et la mobilité dans le cadre de l'organigramme du Corps forestiers de la Vallée d'Aoste.
Le projet de loi prévoit que pour la participation au concours pour l'engagement à temps indéterminé d'un agent forestier soit requis, entre autres, le titre d'étude secondaire de premier degré, ce qui – comme l'a expliqué le Conseiller Alberto Crétaz *« est analogue avec ce qui est établi pour les autres employés de l'Administration régionale encadrés dans la position B2, et en particulier pour les pompiers, lesquels ont des mansions et responsabilités équivalentes à celles des agents du Corps forestier de la Vallée d'Aoste. »*
Et le Conseiller Crétaz de poursuivre : *« L'application du texte actuellement en vigueur, qui prévoit le titre d'étude secondaire de deuxième degré, provoquerait une disparité de traitement entre employés régionaux et la nécessité de revoir le contrat collectif afin d'encadrer la figure d'agent forestier dans la catégorie C, avec une position économique à définir. Nous considérons donc que ce texte peut éviter à l'Administration régionale d'inévitables augmentations de la dépense publique. »*
Pour l'Assesseur à l'Agriculture Giuseppe Isabellon *« cette disposition ne comporte pas nécessairement une baisse du niveau. L'objectif est de reproposer le texte originel et d'avoir une application immédiate. »*

Modification de la loi constitutive

Institut Agricole régional

Le Conseil de la Vallée a récemment approuvé à l'unanimité le projet de loi modifiant la loi régionale n°12 de 1982 concernant la promotion d'une fondation pour la formation professionnelle agricole et pour l'expérimentation agricole.
Le texte approuvé propose, à la lumière des nouveautés introduites au niveau national concernant la révision de l'organisation des lycées, des instituts techniques et professionnels, de permettre à la Fondation Institut Agricole Régional, déjà à partir de cette année scolaire 2010/2011, de proposer une offre formative avec un parcours d'éducation technique quinquennal et une autre dans le secteur professionnel avec une qualification triennale d'opérateur agricole.
C'est la Conseillère Hélène Impérial qui a illustré la disposition en rappelant qu'avec la loi de 1982 *« le patrimoine humain et matériel de*

l'école pratique d'agriculture - dont la création et la gestion avaient été confiées à l'Hospice du Grand Saint-Bernard à partir de 1951 -, confluaient en une fondation dénommée Institut Agricole Régional. L'exigence de prolonger les cours à cinq années s'est faite progressivement sentir et se concrétisa durant l'année scolaire 1993-94, avec la mise en place d'un cours quinquennal prévu pour les Instituts professionnels publics. A partir de l'année scolaire 2001-2002, le statut d'école paritaire a été reconnu à l'Institut. »
La Conseillère Impérial a ensuite souligné que *« ce projet de loi naît avec l'intention de permettre une adaptation graduelle des dispositions nationales aux nécessités et aux particularités de l'offre formative de notre région et il était impossible de ne pas tenir compte dans ce parcours législatif de la réalité de l'Institut Agricole Régional. La coexistence de deux cours (l'un technique et l'autre professionnel) offre un éventail majeur d'opportunités dans un secteur clé de l'économie valdôtaine lié à la culture, aux traditions et au territoire de la région. »*
Quant à l'Assesseur à l'éducation et culture Laurent Viérin, il a rappelé que *« cette modification découle d'une réforme qui nous vient de Rome, mais nous avons essayé de l'adapter à la réalité valdôtaine. Donc, à partir du mois de septembre, les jeunes auront la possibilité de suivre le cours de 5 ans et celui de 3 ans - la partie du savoir-faire. De plus en plus, nous recherchons le dialogue entre le tissu économique rural et le monde de l'école, pour faire en sorte que le secteur de l'agriculture soit de plus en plus de qualité. En ce qui concerne le siège de l'Institut, nous sommes en train de revoir l'accord de programme avec la Commune d'Aoste. »*

Modifications des interventions

Patrimoine immobilier régional

Le Conseil de la Vallée a approuvé, par 23 voix favorables, 5 contraires (Alpe) et 4 abstentions (Il Popolo della Libertà), le projet de loi qui modifie la loi régionale n°10 de 2004 en matière d'interventions pour le patrimoine immobilier régional destiné aux activités productives commerciales.
Ces modifications, illustrées par le Président de la deuxième Commission permanente, « Affaires générales », le Conseiller Andrea Rosset, complètent le transfert du patrimoine immobilier régional à la société contrôlée Vallée d'Aoste Structure srl.
« Le transfert – a expliqué le Conseiller Andrea Rosset –, *qui devra être effectué d'ici au 31 décembre 2012 concernera en particulier l'immeuble ex Fera di Saint-Vincent et deux lots de l'immeuble Les Arcades de Pont-Saint-Martin. De cette manière, Vallée d'Aoste Structure aura la propriété de tous les immeubles régionaux à destination industrielle ou artisanale et l'on en obtiendra la rationalisation de la gestion, qui fera référence à un sujet unique. »*
« De plus – a poursuivi le Conseiller Andrea Rosset –, *la Région entend transférer aussi à Vallée d'Aoste Structure srl les installations et les équipements des Pépinières d'entreprise d'Aoste et de Pont-Saint-Martin. Il s'agit des aménagements des bureaux qui ont été achetés par la Région, par l'intermédiaire de la Finaosta spa, et qui étaient utilisés par le Centre développement spa pendant la période où il gérait les Pépinières. »*
Et Andrea Rosset de continuer : *« Comme cela se fait déjà dans la zone Espace Aosta, le Gouvernement régional pourra mettre à disposition de Vallée d'Aoste Structure des ressources financières pour la valorisation des immeubles attribués par le biais de la concession de contributions en compte installations (pour l'achat, la réalisation, l'amélioration, l'agrandissement ou la modernisation des immeubles), de contributions en compte exercice (pour la réalisation d'importantes interventions de manutention sur les immeubles), de contributions en compte capital, de financements ou augmentations de capital social. Pour permettre l'attribution des contributions, relativement aux interventions de restructuration des immeubles déjà transférés et à transférer que Vallée d'Aoste Structure entend réaliser, la loi est financée avec 5 millions d'euros pour le triennat 2010/2012, ainsi répartis : 3 millions pour 2010, 1 million pour 2011 et 1 million pour 2011. »*
Quant à l'Assesseur aux Activités productives Ennio Pastoret, il a souligné que « *pour ce qui est des dispositions financières, nous prévoyons de donner à Vallée d'Aoste Structure un budget de 5 millions d'euros, mais pour des secteurs spécifiques. Je veux en outre mettre en évidence la portée réduite de*

cette loi. Ce n'est pas le moment de discuter dans le détail du fonctionnement de Vallée d'Aoste Structure. En effet, au mois d'octobre nous parlerons ici du Rapport du gouvernement régional, approfondi en Commission. Il est certain que le futur nous pose le problème de la compétitivité. »

Calendrier des prochaines réunions

Conseil de la Vallée

Mercredi 22 et jeudi 23 septembre 2010
Mercredi 6 et jeudi 7 octobre 2010
Mercredi 20 et jeudi 21 octobre 2010
Mercredi 3 et jeudi 4 novembre 2010
Mercredi 17 et jeudi 18 novembre 2010
Mercredi 1, jeudi 2 et vendredi 3 décembre 2010
Mercredi 15 et jeudi 16 décembre 2010
Mercredi 12 et jeudi 13 janvier 2011